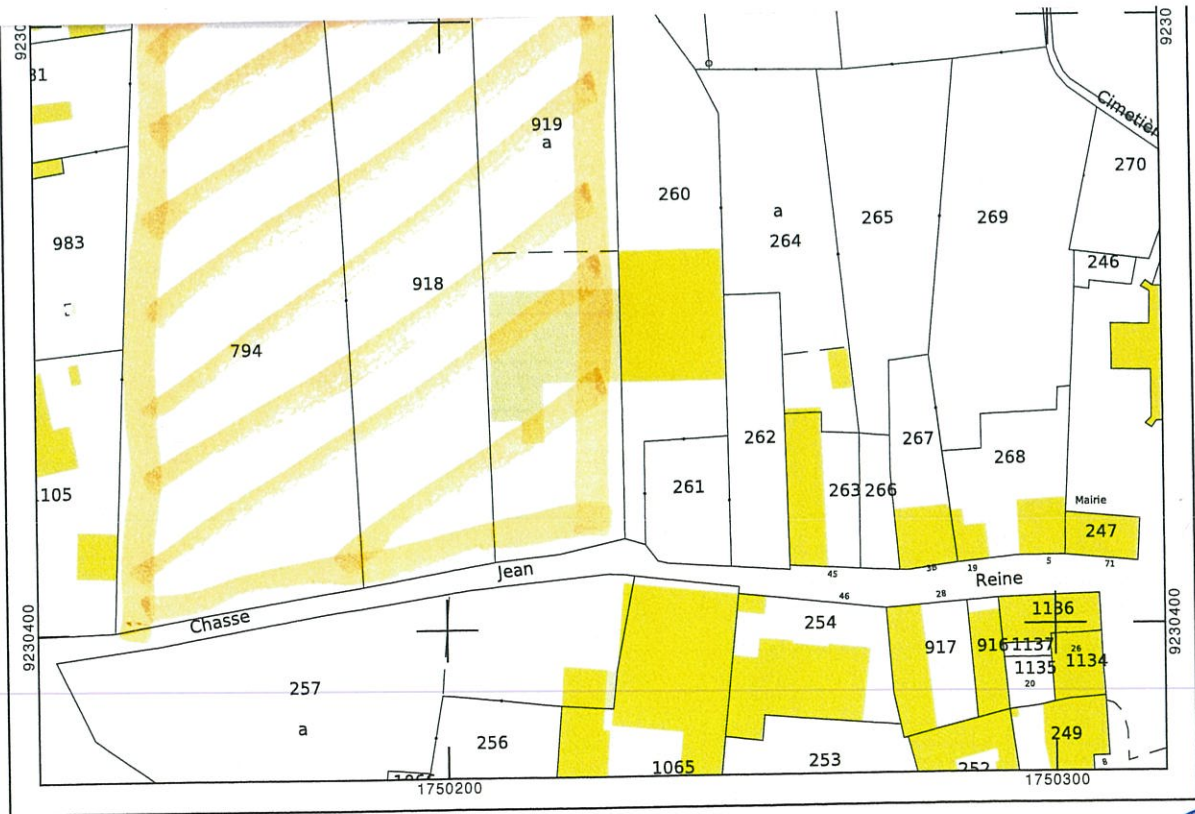


PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M⁽¹⁾ Benoît GUIOST, maire de Gommeguis
le 2 novembre 2022. Afin de permettre l'installation d'un bijouillage,
il est demandé de ne pas déclarer en zone NB les parcelles
OB 794 / 918 / 919 / 801 et 1000 tels que soulignés sur
le plan ci-dessous:



le 2/11/2022

[Signature]
Benoît GUIOST
MAIRIE DE GOMMEGUIS
NORD

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
NORD

Commune :
GOMMEGNIES

Section : B
Feuille : 000 B 02

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 02/11/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Service départemental des impôts
fonciers
Pôle de topographie et de gestion
cadastrale Rue Raoul Follereau 59322
59322 VALENCIENNES CEDEX
tél. 03 27 14 66 80 -fax
sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

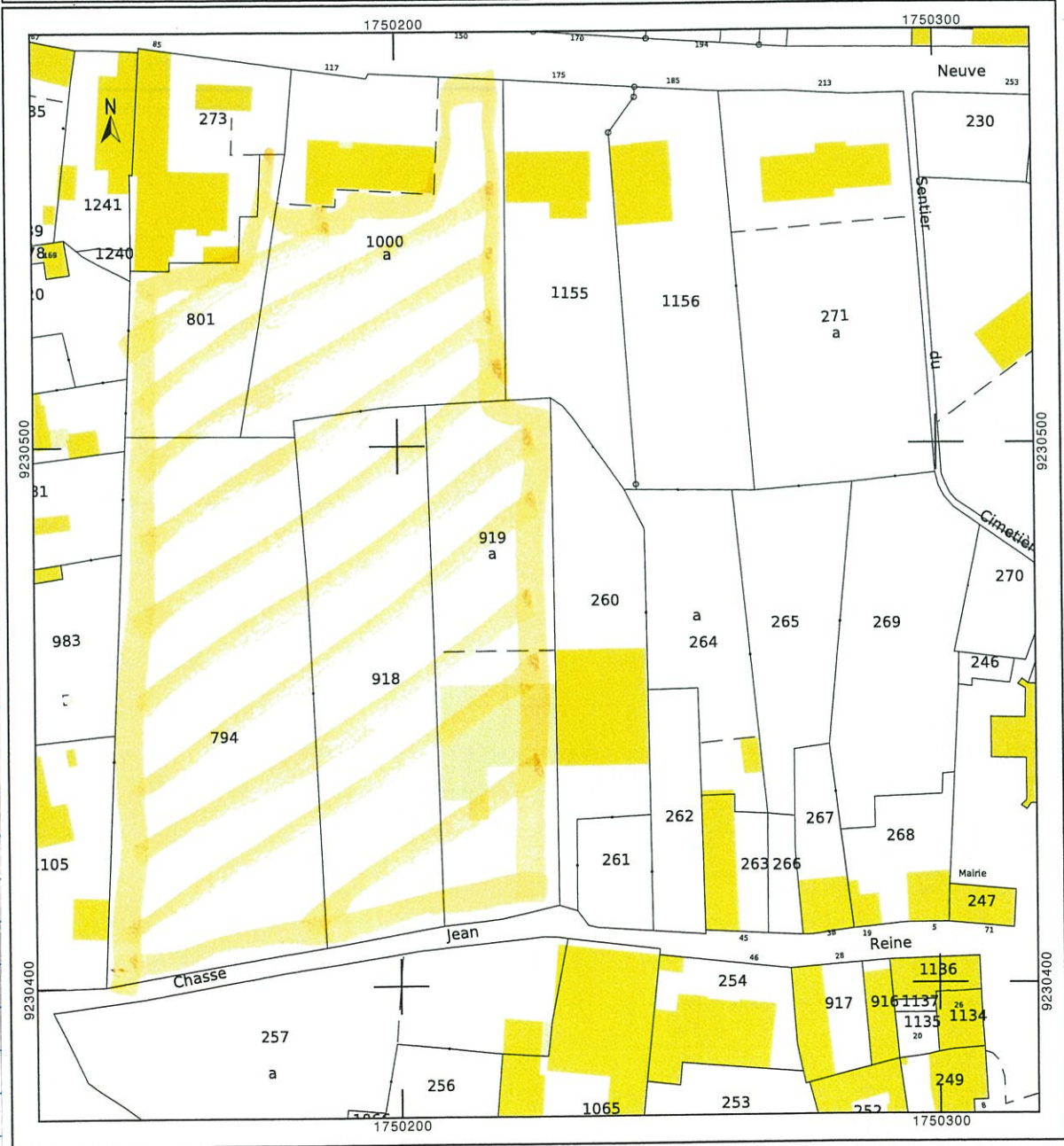
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Les _____

le 2
il y a
08 3
le p

mis
2



le 2/11/2022

[Signature]
Benoît GUIOST
MAIRIE DE GOMMEGNIES
NORD

(1) Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

Gommegnies le 4. 11. 2022

Alain
3
Commissaire-Inspecteur

Monsieur Jean Fierost

à Monsieur le Commissaire-Inspecteur

Monsieur

J'ai l'honneur de vous demander s'il
vous serait possible de valider mon terrain
situé Rue des Tourbioniers à Gommegnies
d'une contenance de 25 ares 71 en zone
constructible. Le terrain est cadastré
Section D numéros 873 et 874 Rue Haute
Recevez Monsieur le Commissaire-Inspecteur
mes salutations distinguées

Fierost